

AVIS D'ANNULATION D'ARRETE

Par arrêté n°202300629 en date du 16/11/2023, le Président de Limoges Métropole a décidé d'annuler l'arrêté n°202300577 du 17/10/2023 portant ouverture de l'enquête publique relative à la Modification n°6 du Plan local d'urbanisme de la commune de Couzeix. Cette évolution consiste à agrandir la zone Ui et modifier l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) du Mas de l'Âge.

Cette procédure fera ultérieurement l'objet d'une enquête publique suivant l'application des modalités classiques de publicité.